ABALO MANAGEMENT

Au capital de : 5 000 euros
Siège social : 44, rue Jules Vanzuppe
94200 IVRY-SUR-SEINE
SIRET : 790.425.128.00051

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 avril au siège social,

Monsieur Luc ABALO, associé unique et gérant de ABALO MANAGEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros, au RCS de CRETEIL, sous le numéro SIREN 790 425 128, dont le siège social est 34 Rue Pierre Rigaud, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social ;

Première résolution

L'associé unique décide de transférer, à compter du 15 avril 2026, le siège social au 44, Rue Jules Vanzuppe, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

Deuxième résolution

En conséquence, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la société dont la rédaction sera désormais la suivante :

Article 4 - **Siège social**
Le siège social est fixé : 44, Rue Jules Vanzuppe, 94200 IVRY-SUR-SEINE.
Le reste de l'article demeure inchangé.

Troisième résolution

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.
De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

M. Luc ABALO
Associé unique

